



LE PACÔMIEN



Le Pacômien est publié 10 fois par année et diffusé gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Des exemplaires sont disponibles au bureau municipal.

Date de tombée, le **20** de chaque mois. À noter qu'il n'y aura pas de parution en juillet et août.

Information et réception des textes: lepacomien@gmail.com. Caroline Hudon, Préposée à l'accueil et aux communications avec les citoyens

studis
sigma
 ma

graphisme
 rédaction
 révision

418 852-3088
 sigma@videotron.ca



CARREFOUR
 50+ du QUÉBEC



GOLF
 ST-PACÔME

Bonne année
 2026!



BERNARDGENEREUX.CA
BERNARD GÉNÉREUX
 DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
 KATASKOMIG—TEMISCOUATA

LE COMITÉ
 DU PARC



Le-cercle-de-Fermières
 Saint-Pacôme



MATHIEU RIVEST
 DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
ENSEMBLE
 CRÉER • DYNAMISER • SOUTENIR

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
 Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

Comité Développement
 SAINT-PACÔME

418 852-2922



TECH
 MINI-MÉCANIQUE

www.techminimecanique.com


DEPUIS **10** ANS
CONSTRUCTION
 Pierre Bonenfant Inc

CENTURY 21
 Nord-Sud

COURTIER IMMOBILIER
 Pour un **SERVICE en OR!**
 Plus de 20 ans d'expertise
 Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER?**
 Contactez-moi!



FRANCE ROY 418 603-2121
 901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière



La Fabrique de Saint-Pacôme
 222, boul. Bégin C.P. 250
 Saint-Pacôme GOL 3X0

LE MOT DE LA MAIRESSE



Tout d'abord, permettez-moi de vous offrir en mon nom, au nom du conseil municipal et au nom de toute l'équipe, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que l'an 2026 soit rempli d'espoir et qu'il soit à la hauteur de toutes nos attentes.

Votre conseil municipal a adopté le 15 décembre dernier, lors d'une séance extraordinaire, le budget 2026.

Voici les grandes lignes du budget adopté, de même que le détail du taux de taxation et des services rendus.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Revenus	2025	2026
Taxes	2 177 841 \$	2 406 168 \$
Paiements tenant lieu de taxe	72 200 \$	72 500 \$
Transferts	533 850 \$	405 184 \$
Services rendus	37 285 \$	53 625 \$
Imposition de droits	28 550 \$	33 550 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	2 000 \$
Intérêts	55 693 \$	17 000 \$
Autres revenus	3 800 \$	4 800 \$
Total des revenus	2 911 219 \$	2 994 827 \$

Dépenses		
Administration générale	757 975 \$	803 863 \$
Sécurité publique	310 373 \$	311 223 \$
Réseau routier	613 280 \$	614 768 \$
Transport collectif	8 506 \$	12 134 \$
Hygiène du milieu	589 317 \$	554 590 \$
Logement social	9 000 \$	16 000 \$
Aménagement urbanisme et développement	77 780 \$	66 883 \$
Activités récréatives	202 334 \$	203 774 \$
Activités culturelles	25 977 \$	24 557 \$
Frais de financement	71 063 \$	103 602 \$
Remboursement de la dette	245 614 \$	283 433 \$
Total des dépenses	2 911 219 \$	2 994 827 \$

VOTRE COMPTE DE TAXES

Taux des taxes sur la valeur foncière	2025	2026
Taxes foncières générales	0.42555 \$	0.44600 \$
Service de la dette aqueduc & égout 15%	0.01888 \$	0.01839 \$
Service de la dette générale	0.06716 \$	0.06796 \$
Taxe spéciale incendies	0.09750 \$	0.09748 \$
Taxe services de la police	0.06360 \$	0.06078 \$
Taxe spéciale déneigement	0.13017 \$	0.13107 \$
Quotes-parts MRC	0.12042 \$	0.13944 \$
Remboursement fonds de roulement		0.01394 \$
Réserve financière (Voirie-aqueduc-égout)		0.00557 \$
Total taxes générales	0.92328 \$	0.98063 \$
Taxes de services		
Aqueduc exploitation	218.27 \$	204.97 \$
Égouts exploitation	165.32 \$	164.27 \$
Service égout Saint-Gabriel	462.00 \$	462.00 \$
Service aqueduc Rivière-Ouelle	87.50 \$	70.00 \$
Boues de fosses septiques	230.00 \$	243.00 \$
Matières résiduelles	200.00 \$	243.00 \$
Service de la dette		
Dette aqueduc et égouts 75%	200.00 \$	198.00 \$
Dette aqueduc Fronteau	656.00 \$	696.00 \$

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

Description du projet	2026	2027	2028	2029	2030
Voirie	73 500 \$	221 000 \$	5 000 \$	4 500 \$	3 500 \$
Réseaux aqueduc - égout	130 000 \$		5 000 000 \$		
Bâtiments et immeubles	147 150 \$	60 000 \$	75 000 \$		
Loisirs et culture	11 000 \$	175 000 \$	40 000 \$		
Sécurité incendie	35 000 \$				
TOTAL	396 650 \$	456 000 \$	5 120 000 \$	4 500 \$	3 500 \$

*Tous ces projets étant conditionnels à l'aide financière des gouvernements supérieurs et aux règlements d'emprunts de la Municipalité de Saint-Pacôme.

EXPLICATIONS

L'augmentation du RFU (Richesse foncière uniformisée) de 34.8% a entraîné une hausse des montants à verser dans les quotes-parts et dans notre participation à la Régie intermunicipale en protection des incendies du Kamouraska-Ouest, lorsque les montants à déboursier sont calculés en partie à partir de notre RFU.

Cette situation a aussi causé une baisse importante du transfert des montants que nous verse le gouvernement du Québec. Ces transferts comprennent la compensation de la taxe de la TVQ et la péréquation municipale. C'est cette dernière qui a connu une baisse notable.

De plus, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska a modifié la façon dont est calculée notre participation à cette régie. Elle est évaluée à partir du nombre de portes desservies.

Il ne faut pas passer sous silence la hausse du coût de la vie. Les prix ne cessent de grimper et ce, malgré le taux d'inflation qui semble être à la baisse. Cette situation impacte les dépenses de voirie, de déneigement, d'aqueduc et égouts et d'entretien des édifices municipaux et des infrastructures, sans oublier les frais fixes qui eux aussi augmentent.

Soyez assurés, en revanche, que la Municipalité prendra tous les moyens nécessaires pour contenir les coûts et les dépenses des divers postes budgétaires et pour respecter le budget qui a été adopté.

Louise Chamberland, mairesse de Saint-Pacôme

LES FÊTES DU 175^E : SUR UNE BELLE LANCÉE!

Les Fêtes du 175^e de Saint-Pacôme tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées le 19 décembre dernier au Club de golf de Saint-Pacôme pour le lancement de la deuxième bière officielle du 175^e, *La Pruchière*. Votre présence et votre enthousiasme ont grandement contribué au succès de cette activité et démontrent, une fois de plus, l'attachement de la communauté à cet anniversaire historique.

Les activités de financement se poursuivent avec le **premier bingo du 175^e**, qui aura lieu le **mercredi 21 janvier à 19 h 30**, à la **salle communautaire de Saint-Pacôme**, située au **27, rue Saint-Louis**. Nous invitons la population à venir en grand nombre pour soutenir les festivités à venir.

De plus, une **conférence de presse destinée aux médias** se tiendra le **26 janvier 2026 à 10 h**, afin de dévoiler les grandes lignes de la programmation et les projets entourant les célébrations du 175^e anniversaire.

Pour ne rien manquer des prochaines activités, nous vous invitons à suivre la **page Facebook des Fêtes du 175^e de Saint-Pacôme**, où toutes les informations seront partagées tout au long de l'année.

Au plaisir de célébrer ensemble ce moment marquant de notre histoire!



175e anniversaire de la Municipalité de Saint-Pacôme

330 followers • 0 suiv(i)e(s)

Message

Suivre

Rechercher



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés en conformité du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Pacôme a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

Projet de Règlement numéro 415 visant à modifier le règlement de zonage 405

Projet de Règlement numéro 416 relatif aux dérogations mineures

Projet de Règlement numéro 419 sur les ententes relatives aux travaux municipaux

Ces projets de règlements sont adoptés en conformité du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pacôme suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

OBJETS DES RÈGLEMENTS

2.1 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 415 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 405

Le projet de Règlement numéro 415 vise à modifier le règlement de zonage 405 actuellement applicable sur le territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce projet de règlement a pour but de modifier l'utilisation du sol et des bâtiments dans certaines zones sur le territoire de la Municipalité. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

2.2 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 416 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Le projet de règlement numéro 416 a pour but d'ajuster la mise en application quotidienne de certaines dispositions des règlements de zonage et de lotissement afin de tenir compte de cas où l'application stricte du règlement cause un préjudice sérieux au requérant.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement s'applique aux bâtiments et constructions projetés, en cours ou déjà exécutés, érigés ou implantés. Dans le cas de bâtiments ou de constructions en cours ou déjà exécutés, érigés ou implantés, ce projet de règlement s'applique à ceux et celles qui ont fait l'objet d'un permis de construction, lorsque requis, et ont été exécutés, érigés ou implantés de bonne foi.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

2.3 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 419 SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

Le projet de règlement numéro 419 a pour objet de prescrire les règles et les conditions applicables lorsqu'une personne désire exécuter des travaux d'infrastructures en vue de la réalisation de toute nouvelle construction.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est pour prévoir des mécanismes souples, rapides et efficaces afin de permettre le développement de la municipalité en harmonie avec ses règlements d'urbanisme.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme à l'exception des zones situées en zone agricole permanente décrétée par le gouvernement du Québec.

3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **26 janvier 2026** à 18 h 30, à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme (Québec). Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h, à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme (Québec).

Donné à Saint-Pacôme, ce 13^e jour du mois de janvier 2026.

Le Directeur général et greffier-trésorier

Louis-Philippe Caron

**CONCOURS DE PHOTOS DE SAINT-PACÔME
JUSQU'AU 31 MARS 2026**



**1ER PRIX : 150 \$
2ÈME PRIX : 100 \$
3ÈME PRIX : 50 \$**

**Envoyez vos photos de
saint-pacôme au
photo@cdstpacome.com**



LA FABRIQUE VOUS INFORME

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PAROISSIENS (30 NOVEMBRE 2025)

Nous remercions les paroissiens qui ont assisté à cette rencontre annuelle. Ce fut un beau moment de fraternité. Voici quelques informations à partager entre nous tous.

L'année 2026-2027 sera consacrée à l'embellissement de nos deux cimetières. Le columbarium (20 niches) sera installé ce printemps dans le Cimetière de la Montagne. Veuillez noter que nous avons encore des lots à vendre dans le Cimetière de la Montagne. Lise Michaud et Lisette Lévesque, nos deux secrétaires bénévoles, peuvent répondre à vos questions les mardis de la semaine. Ensuite, la préparation des fêtes du 175^e sera notre deuxième priorité. Nous avons déjà de bonnes idées! Notre patron de la paroisse, Saint-Pacôme, s'est fait faire une beauté afin de participer à la fête!

Par la suite, des élections ont eu lieu. Nous remercions Mme Marie-Andrée Lévesque pour son engagement des dernières années et lui souhaitons bonne chance pour ses nombreux défis en cours et à venir. L'équipe est maintenant composée de Mme Myriam Lévesque qui a été élue pour trois ans et de M. Maurice Gagnon qui a renouvelé pour un autre trois ans. Nous remercions Myriam et Maurice pour leur engagement!

Ce même dimanche, Mme Marie-Andrée Lévesque nous a permis d'entendre quatre pièces du pianiste André Gagnon interprétées par le jeune Alex Legault lors de la messe anniversaire (5^e) de M. André Gagnon. Ce fut un merveilleux moment pour tous les paroissiens! Merci Mme Lévesque!

Les célébrations eucharistiques à l'église

Le 24 décembre, la messe de Noël a réuni plus de 170 personnes! Pour une troisième année, dix-sept choristes du groupe vocal MOUV'ANSE, accompagnés de Michel Bouchard à la guitare et Marcel Lavoie à la batterie, nous ont offert des airs de Noël et une belle célébration de la messe avec Mgr Pierre Goudreault, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Merci à tous les gens présents, grands et petits, qui sont venus partager ce beau moment. Par votre présence, vous avez fait de cette messe de Noël un moment inoubliable rempli de musique et de prières!

Merci aux choristes qui provenaient de Saint-Pacôme et des villages aux alentours : René, Maurice, Marcel, Bruno, Julie, Louise, Mélissa, Liliane, Nicole, Guylaine, Monique, Anne, Johanne, Diane, Jacinthe et Mona.

LE BUREAU DE LA FABRIQUE

Le bureau a rouvert ses portes le 6 janvier. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale ou écrire un courriel. Lise et Lisette se feront un plaisir de communiquer avec vous.

La Fabrique et l'équipe pastorale souhaitent à toute la population de Saint-Pacôme une année remplie d'amour, de santé et de paix!

Téléphone : 418-315-0710

Courriel : stpacome@esap.ca

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les abonnés des mois de novembre et décembre sont Simone Racine et Malik Tardivel. Ils se sont choisis un prix parmi ceux offerts.

Le 6 janvier, nous avons reçu notre 1^{re} rotation de livres de l'année 2026. Avec celle-ci, nous avons également reçu 2 expositions de mangas : **La série Frieren** et **Komi cherche ses mots**.

Coup de cœur littéraire

Ce mois-ci je vous propose la trilogie historique captivante **L'Étranger de l'Isle-aux-grues** de l'auteur Luc Martel (un amour interdit, un rêve inachevé, une seconde chance). C'est un roman où fiction et faits historiques font bon ménage et qui regorge de rebondissements spectaculaires.

Célyne Rousseau

2026-01-05



S'adapter aux changements climatiques

EN MILIEU URBAIN

Mercredi
14
JANVIER
2026

7 rue Caron, salle du conseil
(2e étage)

18h00 - 19h30

Conférencières invitées :

- Sophie Duchesne, INRS
- Geneviève Pelletier, ULaval



Plan pour une
économie
verte

Partenaire financier

Québec



Municipalité de Saint-Pacôme

Rencontre publique : S'adapter aux changements climatiques en milieu urbain

L'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR) et la municipalité de Saint-Pacôme vous invitent à participer à une rencontre portant sur les enjeux climatiques en milieu urbain et sur les solutions pour y faire face. L'activité se tiendra en formule hybride afin de permettre au plus grand nombre de s'y joindre.

Le lien de participation et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site web de la municipalité.

Au programme :

1. **Les changements climatiques en milieu urbain** Présentation de Sophie Duchesne, professeure en hydrologie et infrastructures urbaines à l'INRS (Institut national de la recherche scientifique). Elle abordera notamment les îlots de chaleur, les épisodes pluvieux intenses, les risques d'inondation ainsi que les données locales et régionales.

2. **Des solutions d'atténuation et d'adaptation** Conférence de Geneviève Pelletier, professeure titulaire au Département de génie civil et de génie des eaux de l'Université Laval. Elle présentera le rôle des infrastructures vertes et plusieurs exemples d'initiatives mises en œuvre au Québec.

Cette rencontre vise à offrir à la communauté un espace d'information et d'échanges sur les actions possibles pour mieux préparer les milieux de vie urbains aux impacts des changements climatiques. Cette séance d'information bénéficie du soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Oasis qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

Bienvenue à toutes et à tous!

Du nouveau à Saint-Pacôme

BINGO

Mercredi 21 janvier 2026

18 février
18 mars
15 avril
20 mai
17 juin
22 juillet



**MARQUEURS EN
VENTE SUR PLACE**

NOMBREUX LOTS

18 ANS ET PLUS

**Tour spécial
Gros lot de 700 \$
Plus de 2000 \$ en prix**

**19h30
Salle municipale
27, rue Saint-Louis
Saint-Pacôme**



Comité développement
SAINT-PACÔME



Informations : loisir@st-pacome.ca

CLUB DES 50 ANS ET PLUS



Cette nouvelle année 2026 marque le 50^e anniversaire de la fondation du Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme.

Pour sa commémoration, le conseil d'administration du club invite la population à venir célébrer cet événement lors d'un déjeuner spécial, **dimanche le 25 janvier à 10 h 00** au Club de golf de Saint-Pacôme. Pour les détails, voir la publicité plus bas.

Notre désir est de marquer le début de cette nouvelle année et de partager avec vous ce beau moment.

Pour souligner cet anniversaire, nous vous présentons une première chronique intitulée « **Retour vers le passé** ». Ces chroniques dévoileront des faits marquants de l'histoire du Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme, de 1976 à 2026.

À chaque mois, pendant une période limitée, 4 autres chroniques seront publiées dans votre journal Le Pacômien.

(1/5) « Retour vers le passé »

Origine du club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme.

Dès 1968, le feuillet paroissial annonce une journée de l'Âge d'Or au Manoir du Repos. Au programme : discours, saynète (petite pièce de théâtre) et musique, suivis d'un repas gratuit.

En novembre 1971, le feuillet paroissial mentionne Ernest Drapeau comme président et madame Gérard Alexandre comme secrétaire.

En 1974, le club de l'Âge d'Or était un regroupement non officiel de personnes âgées. Ce premier club n'était pas vraiment structuré et on lui connaît peu d'activités.

C'est le 5 avril 1976 que monsieur Lionel Drapeau devient le premier président d'un regroupement d'ainés en fondant le club de l'Âge d'Or de Saint-Pacôme nommé « Joie de vivre », assisté de Louis-Georges Milliard et de Marie-Anne Bérubé. Ils rencontrèrent le conseil municipal et obtinrent le soutien de la municipalité.

En 2000, ce club sera affilié à la Fédération des Clubs de l'Âge d'Or de l'est du Québec.(FCADEQ).

Par la suite, en 2006, sous la présidence de Mme Carmelle Dumont, le Club de l'Âge d'Or « Joie de Vivre » devient le Club 50 ans et plus de Saint-Pacôme, rejoignant ainsi le Carrefour 50 + du Québec.

C'est en 1972 que l'organisme Carrefour 50 + du Québec prend forme, alors qu'une trentaine de clubs de l'Âge d'Or de la région se réunissent pour former cette nouvelle fédération. Aujourd'hui, cette entité regroupe 138 clubs sur les territoires du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La MRC du Kamouraska compte au total 15 clubs, incluant celui de Saint-Pacôme.

En 1997, l'âge pour devenir membre d'un club affilié de l'âge d'Or passe à 50 ans.

Notre mission

Le Carrefour 50 + offre des outils et son soutien afin de faciliter la mise en place de leurs propres activités. Cette fédération participe activement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus en s'exprimant sur leurs besoins et en défendant leurs droits auprès des gouvernements. Elle offre également des opportunités de rassemblement qui favorisent la culture, les loisirs et les sports, des activités avec une approche intergénérationnelle innovante. L'objectif de nos activités est de briser l'isolement de nos membres tout en valorisant une participation dynamique axée sur un fort potentiel d'appartenance à leur milieu.

CARREFOUR 50+ du QUÉBEC Invitation du club des 50 et + de Saint-Pacôme

DÉJEUNER SPÉCIAL
50^e anniversaire du club
25 janvier 2026

OUVERT À TOUS
25 \$ par personne (taxes + service inclus).
12,50 \$ Enfants de 6 à 12 ans.

★ Déjeuner servi à 10 h
au resto-bar du Club de Golf de Saint-Pacôme.
(40 rue de La Pruchière, Saint-Pacôme - QC - G0L3X0)

Réservation avant le 16 janvier 2026 : Héloïse Pelletier 418 852-3048
ou procurez-vous une carte "déjeuner" dans un de ces endroits :
Club de Golf de Saint-Pacôme / Marché Ami G. Royer /
Comptoir Viande Gacton Dubé

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2026

Le calendrier de collecte 2026 vous a été expédié par la poste avant le congé des fêtes. Si vous ne l'avez pas reçu, que vous l'avez perdu ou simplement que vous en avez besoin d'une autre copie, nous en avons des exemplaires au bureau municipal. N'hésitez pas à venir en chercher au besoin.

Prendre note que cette année, la collecte des déchets (bac vert ou noir), se fera le mercredi au lieu du jeudi. Suivez bien votre calendrier et sortez vos bacs la veille du passage du camion et tout devrait bien se passer.

DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS

Un petit rappel amical qu'un service de déchiquetage de documents confidentiels vous est offert par les **Ateliers Mon-Choix** et ce, tout à fait gratuitement. Il vous suffit de les apporter au bureau municipal du 7, rue Caron, où vous pourrez les déposer dans un bac cadernassé. Les **Ateliers Mon-Choix** passent le récupérer pour le déchiquetage régulièrement.

LOCAL DES JEUNES

Le Local des jeunes rouvre ses portes après le congé des Fêtes le 21 janvier 2026, à 18 h 00.

Voici l'horaire régulier :

Mercredi 18 h 00 à 21 h 00

Vendredi 18 h 00 à 21 h 00

Viens rencontrer d'autres jeunes, t'amuser ou simplement discuter!

Ton animatrice, Andréanne, t'y attend!



29^e TÉLÉRADIOPHONIE

La population du grand territoire de **La Ressource** est invitée à regarder le 29^e Teleradiophonie le dimanche 25 janvier prochain sur les télés communautaires et sur le site www.laressource.tv.

Lors de ce 29^e Teleradiophonie, la population pourra voir le spectacle, qui aura été présenté le 17 janvier à la salle Desjardins de Rimouski. Sous l'habile direction artistique de Nelson Minville, ce spectacle réunira *Marie Carmen*, *Paul Piché*, *Andréanne A. Malette*, *Damien Robitaille*, la gaspésienne *Jeanne Côté*, figure dominante de la relève et *Philippe Côté*, membre de **La Ressource** qui nous livrera une prestation unique.



La Ressource

d'aide aux personnes handicapées
BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

TRAVAILLEUSE DE MILIEU AUPRÈS DES PERSONNES ÂÎNÉES

SON RÔLE:

Promouvoir le mieux-être, soutenir l'autonomie et favoriser l'inclusion des personnes âgées dans leur communauté, en brisant l'isolement et en renforçant leur sentiment de sécurité. Aller à leur rencontre sur l'ensemble du territoire pour établir un lien de confiance et les orienter vers les ressources adaptées à leurs besoins.



Accompagnement gratuit et confidentiel
pour les personnes âgées
de la MRC du Kamouraska

Participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du
Programme initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité



La travailleuse de milieu est là pour:

- Offrir une écoute respectueuse, chaleureuse et confidentielle.
- Accompagner dans vos démarches, selon votre rythme et votre désir.
- Soutenir dans l'identification de vos besoins et vous guider vers les ressources appropriées.
- Fournir de l'information sur différents sujets qui vous concernent.
- Favoriser la création ou le maintien de liens afin de réduire l'isolement.
- Rendre visite à votre domicile ou dans un lieu qui vous convient.

N'hésitez pas à me contacter si cet
accompagnement peut vous être bénéfique,
ou à partager l'information
autour de vous!

Sandrine Plourde



(438) 542-9687



(418) 856-5636 poste 8



itmav@kamaide.com

À remettre à une personne âgée
qui vous tient à cœur !



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

1. Gestion financière et administrative

- **Approbation des comptes à payer** : Total de **240 777,94 \$** pour novembre.
- **Création d'une réserve financière** pour voirie, aqueduc et égout (max. 300 000 \$, alimentée annuellement par 20 000 \$).
- **Droit de veto de la mairesse** : Annulation de la résolution pour l'installation d'une borne de recharge électrique (déjà deux bornes existantes).
- **Indexation des salaires** : +3,7 % pour élus et employés à partir du 1er janvier.
- **Paiement de factures importantes** :
 - ◆ Groupe Colas inc. : **32 703,41 \$** (réfection chemin Nord-du-Rocher).
 - ◆ Pavage Francoeur : **41 156,04 \$** (réparations diverses).
 - ◆ MRC Kamouraska : **7 828,46 \$** (honoraires FQM).
 - ◆ Saint-Denis-de-la-Bouteillerie : **11 520,62 \$** (partage de ressources).
- **Affectation de surplus** :
 - ◆ Bibliothèque : 690 \$
 - ◆ Soccer : 822,54 \$
 - ◆ Matières résiduelles : 15 000 \$
 - ◆ Élections : 2 500 \$
 - ◆ Local des jeunes : 48 \$
- **TECQ 2024-2028** : Adoption de la programmation (Version 1).
- **Annulation de mauvaises créances** : 575,36 \$.

2. Demandes de contributions et appuis

- Renouvellement adhésion FQM : **1 610,37 \$**.
- Chevaliers de Colomb : 2 certificats-cadeaux (25 \$ chacun).
- Association des résidents du lac St-Pierre : Appui pour travaux 2026 (mode de répartition à revoir).
- Club de golf : Remboursement jusqu'à 2 000 \$ pour achat d'un chariot pour enfants.

- Appui à la Clinique médicale La Pérade : Demande au gouvernement de suspendre la Loi 2 pour préserver les soins de proximité.

3. Sécurité publique

- Achat d'un défibrillateur externe (DAE) : **2 745,90 \$**.

4. Voirie et infrastructures

- Programme d'aide à la voirie locale : Attestation des frais et utilisation des compensations.
- Vidange des fosses septiques 2026 : Contrat avec Camionnage Alain Benoit (215 \$ par fosse).
- Octroi de contrat à Nordikeau pour gestion temporaire des installations d'eau potable et eaux usées (janvier-mars 2026).

5. Urbanisme et règlements

- Avis de motion pour :
 - ◆ **Règlement 413** : Code d'éthique et déontologie des élus.
 - ◆ **Règlement 415** : Modification du zonage (zone 48R).
- Adoption du projet de règlement 415.

6. Divers

- Adoption du budget révisé de l'Office municipal d'habitation (déficit de 29 601 \$, contribution SHQ et municipale).
- Correspondances : Église Sainte-Anne (75^e anniversaire), Maison Chapais (remerciements), FQM (événement en avril 2026).

Prochaine séance du conseil municipal

2 février 2026

19 h 30

Salle du conseil (7, rue Caron)



CARON
GROUPE FUNÉRAIRE



RÉSIDENTE FUNÉRAIRE
M P
Marius Pelletier inc.
418 856-3371



Volt-Ampère
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

GILBERT ROYER LTEE

MARTIN ROYER



191 BOULEVARD BEGIN
SAINT-PACÔME, QUÉBEC

418-852-2710
martinroyer@videotron.ca



ARPENTAGE
CÔTE-DU-SUD inc.
Arpenteurs-géomètres

Guy Marion, a.-g.
gmarion@arpentagecds.com

1301, 4e Avenue Painchaud
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél.: 418 856-2866
Télec.: 418 856-4061
arpentagecds.com



Atelier
TREMBLAY
& **CAOUCETTE**
ANTIROUILLE / MÉCANIQUE GÉNÉRALE / REMORQUAGE

BENOÎT TREMBLAY
MICHEL CAOUCETTE
Propriétaires

294, Boulevard Bégin
Saint-Pacôme (QC) G0L 3X0

B. 418-852-2074
C. 581-308-2094
ateliertc@agi.qc.ca

RESTAURANT
AUBERGE
COMME AU
PREMIER
JOUR

Nos heures d'ouverture

Lundi	18h00-21h00
Mardi	18h00-21h00
Mercredi	18h00-21h00
Judi	18h00-21h00
Vendredi	18h00-21h00
Samedi	18h00-21h00
Dimanche	9h00-12h00

HÉBERGEMENT ☎ 418-852-1377
BISTRO TERRASSE ✉ commeaupremierjour@bellnet.ca
224 Bd Bégin, Saint-Pacôme, QC G0L 3X0

DEPUIS 1964




AKKA
GANTS DE TRAVAIL INDUSTRIELS
WWW.AKKA.CA

Trouvez nos gants chez nos distributeurs du village :
QUINCAILLERIE RAYMOND PELLETIER
TECH MINI MÉCANIQUE INC - SECOURS RM



TRANSPORT
PIERRE
DIONNE


CINÉMA
LOUISE



231, boul. Bégin
Saint-Pacôme, Kamouraska
(QC) G0L 3X0
418.852.2891
cinemalouisevideotron.ca

Alain Chamberland, président

www.cinemalouise.com



QUINCAILLERIE R. PELLETIER
251, boul. Bégin, St-Pacôme (QC) G0L 3X0
Tél.: (418) 852-2029

Appareils ménagers - Jouets -
Peinture - Plomberie - Électricité - Outillage

Raymond Pelletier, propriétaire







BENOIT
ALEXANDRE

IMPÔTS DES
PARTICULIERS

☎ 418 852-1040
📍 209 boulevard Bégin, Saint-Pacôme

JANVIER 2026

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3
4	5	6	7	10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes	8	9
11 h Célébration eucharistique	12 19 h 30 Séance du conseil	13 	14 	15 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes	16	17
18	19 	20	18 h - 21 h Réouverture du Local des jeunes 19 h 30 Bingo	22 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes	23	24
11 h Célébration eucharistique	26	27 	28	29 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes	30	31

Horaire de la bibliothèque Mathilde-Massé

Dimanche 10 h à 12 h

Mardi 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi 16 h à 18 h

Horaire du Local des jeunes

Mercredi 18 h à 21 h

Vendredi 18 h à 21 h

Légende

Collecte des déchets



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières compostables

